

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 01 SEPTEMBRE 2026

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

DATE D’AFFICHAGE

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :11

L’an deux mil vingt-six, le 01 septembre à 19 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, la Maire

Étaient présents : Mmes KELLER Wendy, CAPELLE Stéphanie, BRITSCHER Morgane, DUMAS Valérie, RUGGERI Stéphanie, Mrs ALBRECH Sébastien, GAZIN Jean-Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, DOSDAT Livier et VERRIER Antoine

EN EXERCICE : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS : 11

Était absent excusé : /

Était excusé : /

VOTANTS : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

DELIBERATION N° 2026 – 034

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

RESERVOIR D’EAU AULNOIS SUR
SEUILLE

Madame la Maire informe les membres du Conseil municipal que le réservoir d’eau appartenant à la commune d’Aulnois sur Seille est implanté sur la parcelle n°7 section n°9. Le Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont qui a la compétence dans ce domaine ne peut pas entreprendre des travaux de clôture pour sécuriser le site des actes malveillants car la parcelle ne lui appartient pas.

La Maire propose que le réservoir d’eau soit cédé au Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont SEBVF à l’euro symbolique qui se chargera de l’intégralité des formalités.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de céder le réservoir d’eau au Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont à l’euro symbolique qui se chargera de l’intégralité des formalités.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
le 15 septembre 2026
et publication ou notification
le 15 septembre 2026

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 15 septembre 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire,
KELLER Wendy

